

## PLAN DE COURS

# ECN-7001 : Microéconomie II

NRC 14385 | Hiver 2021

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours couvre plusieurs thèmes avancés en microéconomie : théorie de la décision sous incertitude non probabilisée, échange, arbitrage et équilibre concurrentiels, théorie des jeux appliquée (jeux potentiels, concaves, supermodulaires), asymétrie de l'information et contrats (jeux de signaux, de filtrage, modèle du principal-agent).

Prérequis: Avoir réussi ECN-7000 Théorie microéconomique I. Les étudiants de maîtrise en économie peuvent prendre ce cours uniquement sur approbation pédagogique de la direction de programme. La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement

## Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
mardi	12h30 à 15h20	Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021
Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 18 janv. 2021 au 23 avr. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=123792>

## Coordonnées et disponibilités

Vincent Boucher

Enseignant

[vincent.boucher@ecn.ulaval.ca](mailto:vincent.boucher@ecn.ulaval.ca)

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)


Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

**Avis important** [concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectif général du cours .....	4
Approche pédagogique .....	4
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>4</b>
Liste des évaluations .....	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	4
Examen de pratique .....	4
Examen Intra .....	4
Examen Final .....	5
Barème de conversion .....	5
Règlements et politiques institutionnels .....	5
Politique à l'égard des retards aux évaluations .....	6
Politique en matière d'absence aux évaluations .....	6
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	6
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>6</b>
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>6</b>
Bibliographie .....	6

# Description du cours

---

## Introduction

Ce cours est le deuxième cours gradué de théorie microéconomique.

## Objectif général du cours

L'objectif général du cours est de consolider les notions vues lors du premier cours gradué et d'approfondir certaines notions fondamentales en microéconomie. Le cours comporte deux sections principales soient la théorie de la décision et la théorie des jeux. Le cours porte à la fois sur des notions conceptuelles abstraites et sur des notions plus appliquées, notamment par l'étude de modèles "classiques".

## Approche pédagogique

Le cours ne comporte pas de manuel. La page principale du site web ENA contient les références des textes utilisés. Certains extraits de notes de cours seront aussi disponibles sur ce site.

# Évaluations et résultats

---

## Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de pratique	Dû le 5 mars 2021 à 23h59	Individuel	5 %
Examen Intra	Dû le 9 mars 2021 à 15h35	Individuel	45 %
Examen Final	Dû le 20 avr. 2021 à 15h30	Individuel	50 %

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Examen de pratique

Date de remise : 5 mars 2021 à 23h59  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 5 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

### Examen Intra

Date de remise : 9 mars 2021 à 15h35  
Mode de travail : Individuel  
Pondération : 45 %  
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

## Examen Final

Date de remise :	20 avr. 2021 à 15h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>


## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

## Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Matériel didactique

---

Cette section ne contient aucune information.

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.